



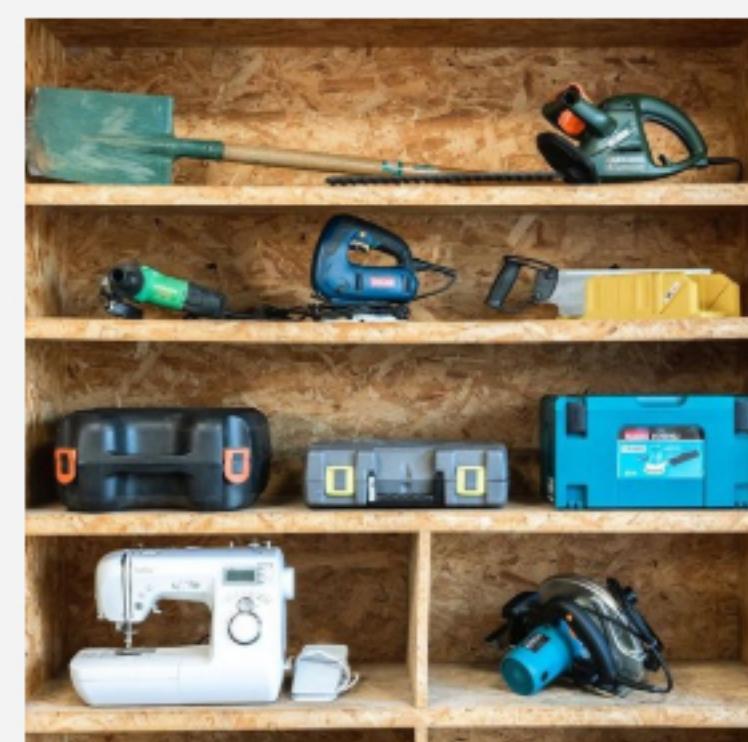
### Ristourne sur les biodéchets

Le Conseil d'administration de STRID SA a le plaisir de vous informer qu'il a décidé d'apporter un soutien concret aux communes actionnaires ayant mis en place une collecte des biodéchets sur leur territoire.

Afin de valoriser et d'encourager cette démarche essentielle pour la transition écologique de notre région, STRID SA versera une contribution de CHF 25.- HT par tonne de biodéchets collectée sur le territoire communal durant l'année 2024.

Ce soutien vise à récompenser les efforts déployés par les communes et à inciter à poursuivre, voire intensifier, cette collecte. En effet, malgré les avancées déjà réalisées, environ 25% du contenu des sacs-poubelles est encore constitué de déchets organiques, qui pourraient avantageusement être valorisés en énergie et en amendement organique par méthanisation.

Nous sommes convaincus que, grâce à votre engagement, nous pouvons ensemble réduire durablement l'impact environnemental de nos déchets et contribuer à un modèle d'économie circulaire vertueux.



### Récupération d'objets dans les déchèteries

Dans le cadre de son engagement pour l'économie circulaire, STRID poursuit son projet de création d'un réseau de bibliothèques d'objets dans les communes.

STRID met en place une nouvelle filière pour les appareils électriques et autres outils encore en état de fonctionnement. Une palette, accompagnée de la signalétique, est mise à disposition des communes qui désirent instaurer cette collecte. Celle-ci doit être placée à l'abri dans les déchèteries.

Les appareils collectés seront ensuite récupérés par STRID lors du désapprovisionnement de la déchèterie, sans frais supplémentaires pour la commune. Une fois centralisés, ces objets – tels que des perceuses, séche-cheveux, machines à café, tondeuses, aspirateurs, équipements de sport ou instruments de musique – seront confiés à l'atelier de réparation. Après contrôle de leur état, ils seront intégrés au réseau de bibliothèques d'objets et proposés à la location.

Votre commune souhaite-t-elle mettre en place cette nouvelle filière dans le cadre de ce projet ? Si oui, merci de compléter le formulaire ci-dessous.

[Formulaire](#)

### Géotextiles

En raison d'un changement des conditions de reprise des géotextiles/agryl par nos partenaires, nous devons ajuster nos tarifs pour ces articles.

Désormais, nous vous prions d'annoncer ces produits séparément des encombrants lors de votre passage au centre de collecte. Le tarif de reprise des géotextiles/agryl est fixé à CHF 575.- / tonne HT.



### Tout savoir sur la gestion des déchets



Régulièrement, nous aborderons dans cette rubrique différents sujets sur la gestion des déchets urbains dans les communes. Ces informations pourront être d'ordre juridique, technique ou pratique. Vous désirez que nous développons un sujet ou avez une question concernant le domaine des déchets ? N'hésitez pas à nous la soumettre à l'aide du formulaire ci-dessous, nous tâcherons d'y répondre dans une prochaine lettre info-déchets.

[Je pose ma question](#)

### Agenda

21.05.25 - Assemblée générale de STRID  
06.11.25 et 07.11.25 - 10 ans du TriPôle

### Liens utiles

[Liste de prix 2025](#)

[Jours fériés 2025](#)

[FAQ communes](#)

[TriPôle](#)

[Responsables.ch](#)

[Sentier du Tri](#)

[COSEDEC](#)

[Contribue.ch](#)

[Ecomanif](#)